



Panorama de l'Emploi Territorial en Midi-Pyrénées

2ème édition

Novembre 2013

SOMMAIRE

Partie I : Les collectivités et l'emploi territorial en Midi-Pyrénées	p.3
Partie II : Les Bourses de l'Emploi des Centres de Gestion	p.4
A. L'offre et la demande en matière d'emploi	p.4
1. Les offres d'emploi publiées	p.4
2. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits auprès des Centres de Gestion	p.6
B. Les flux	p.7
1. Les recrutements	p.7
2. Les départs à la retraite	p.7
Partie III : Les concours et examens professionnels organisés par les Centres de Gestion de Midi-Pyrénées en 2011	p.8
A. Les concours	p.8
B. Les examens professionnels	p.8

PARTIE I : LES COLLECTIVITES ET L'EMPLOI TERRITORIAL EN MIDI-PYRENEES

Pour la seconde fois, les Centres de Gestion de Midi-Pyrénées ont mis en commun leurs données afin d'observer et d'analyser les tendances de l'emploi territorial sur l'ensemble du territoire régional.

La région Midi-Pyrénées, **la plus vaste des régions françaises**, compte le plus grand nombre de communes (3020 au 1er janvier 2011) dont 99,7 % sont affiliées à un Centre de Gestion. Elle couvre **8,3 % du territoire national** et abrite **4,5 % de la population métropolitaine**.

70 % des collectivités de la région sont des communes, dont plus de 8 sur 10 comptent moins de 1000 habitants, 18,8 % sont des syndicats et autres établissements publics intercommunaux, 5,3 % des établissements communaux (CCAS, Caisse des écoles) et 4,8 % sont des communautés de communes. Le pourcentage restant regroupe les centres de gestion, les conseils généraux, les services départementaux d'incendie et de secours, les communautés d'agglomération, les communautés urbaines, les offices publics de l'habitat et le Conseil Régional.

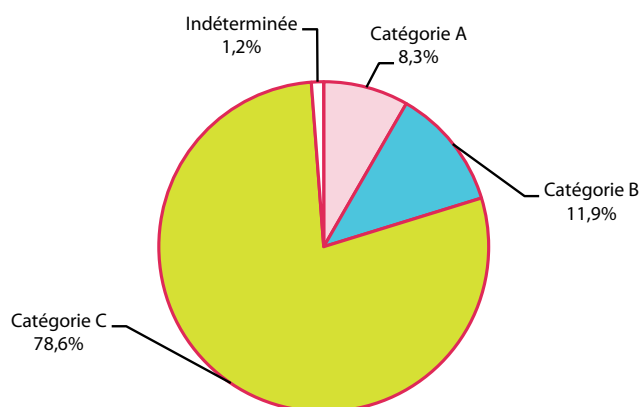
Selon l'état des lieux des effectifs de la Fonction Publique Territoriale publié le 27 février 2013 par le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale, la région Midi-Pyrénées compte au 31 décembre 2010, **88 700 agents territoriaux**, ce qui représente **79 500 agents en équivalent temps plein (ETP)**.

De 2009 à 2010, on observe donc une baisse de 1,1 % des effectifs qui correspond à une baisse de 2,7 % en terme d'équivalent temps plein.

Une majorité des agents est fonctionnaire (78,7 %), 18,3 % sont contractuels (contre 20 % au niveau national¹) et près de 3 % sont assistantes maternelles (2 631 personnes).

Les agents fonctionnaires et contractuels (hors assistantes maternelles) de la région présentent un profil bien particulier puisque près de **8 agents sur 10 sont issus de la catégorie C**. Les catégories A et B représentent respectivement 8,3 % et 11,9 %. Les 1,2 % restant concernent des agents dont la catégorie est indéterminée.

Répartition des agents territoriaux de Midi-Pyrénées au 31 décembre 2010, par catégorie hiérarchique (en %)



Source : SIASP, INSEE, Traitement DGAFP, Département des études et des statistiques, fonctionnaires et contractuels.

Près de ¾ des agents territoriaux² travaillent dans des communes (46,3 %), des conseils généraux (19,3 %) ou des établissements communaux (8 %). 46,3 % d'agents se répartissent donc dans 70 % des collectivités.

Par ailleurs, plus de 8 agents sur 10 appartiennent à trois filières : **48,3 % pour la filière**

technique, 22,3 % pour la filière administrative et 14,4 % pour la filière médico-sociale. Les 15 % restants³ sont partagés entre les 5 autres filières : animation (4,2 %), culturelle (3,5 %), incendie secours (1,9 %), sportive et police municipale (1,8 %).

On peut noter ici une particularité du département gersois où

la filière médico-sociale représente 23 % des agents territoriaux alors que dans les autres départements, les proportions varient de 11 à 15 % maximum. Cette importance de la filière médico-sociale se répercute sur la filière technique dans laquelle la proportion n'atteint que 45 %.

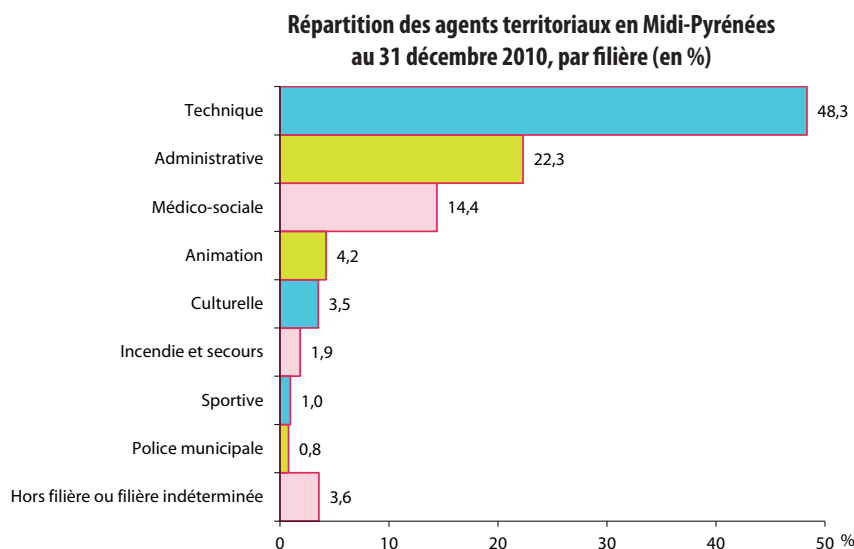
¹Source : Panorama de l'emploi territorial 2nde édition, FNCDG, ANCDG, Mars 2013.

²Source : SIASP, INSEE, Traitement DGAFP, département des études et des statistiques. Champs : emplois principaux, tous statuts (y compris les assistantes maternelles). Hors bénéficiaires d'emplois aidés.

³Sans compter les 3,6 % d'agents hors filière ou filière indéterminée.

Les deux filières les plus représentées à savoir les filières technique et administrative comptent respectivement 86,7 % et 84,3 % de fonctionnaires. En revanche, on observe **une part très élevée de contractuels dans la filière animation avec 42 %**. Par ailleurs, un pourcentage important est également observé dans les filières culturelle et médico-sociale mais dans une moindre mesure avec respectivement 27 % et 23,3 % de contractuels.

Ces filières sont structurées de manière très hétérogène selon la catégorie. En effet, alors que la filière administrative comprend 16,8 % de catégorie A et 16,5 % de catégorie B, la filière technique atteint respectivement les taux de 3 % et 3,6 %. **Le taux global de féminisation est de 58,7 %⁴** mais une forte variation est observée selon les filières.



Source : SIASP, INSEE, Traitement DGAFP, Département des études et des statistiques, fonctionnaires et contractuels.

Ainsi dans la filière administrative, 80,7 % des agents sont des femmes. Ce taux atteint même plus de 95 % dans la filière médico-sociale, 76,8 % dans la filière animation et 65,2 % dans la filière culturelle. En revanche, dans les filières technique, sportive, police et incendie secours, ces taux n'atteignent respectivement que : 39, 24, 19 et 5 %.

Enfin, d'après le CSFPT⁵, en Midi-Pyrénées, **la part des agents de 55 ans et plus au 31 décembre 2010 est de 16,3 %**. Les proportions les plus importantes sont observées dans les organismes régionaux (18,8 %) et départementaux (18,6 %).

PARTIE II : LES BOURSES DE L'EMPLOI DES CENTRES DE GESTION

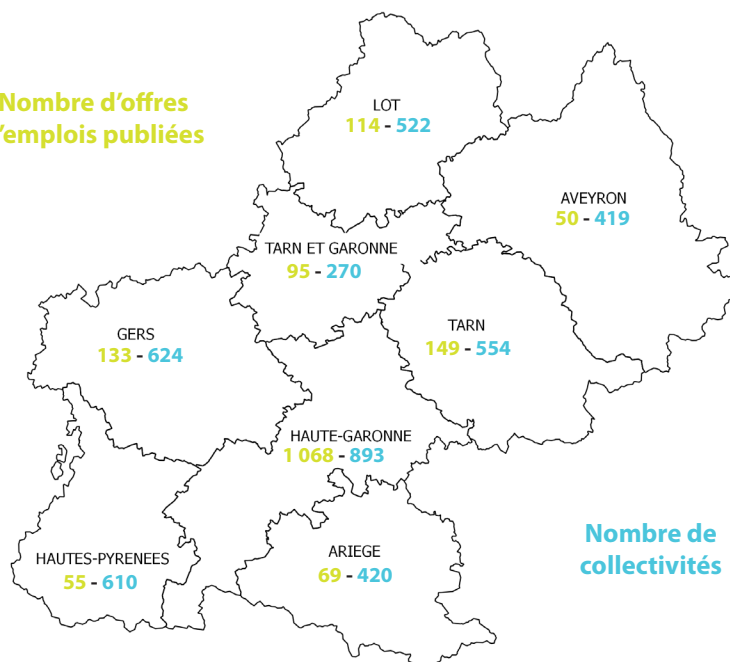
A. L'OFFRE ET LA DEMANDE EN MATIERE D'EMPLOI

1. Les offres d'emplois publiées

Les Centres de Gestion diffusent gratuitement sur leurs sites internet les offres d'emploi transmises par l'ensemble des collectivités. En 2011, ce sont **1 733 offres** d'emploi qui ont été publiées par les Bourses de l'Emploi de Midi-Pyrénées. Le département de la Haute-Garonne a publié 61,6 % des offres d'emploi de la région.

Chaque département dispose de sa propre politique en matière de communication de ce service auprès des collectivités, ce qui explique parfois de fortes disparités entre les territoires (exemple : trois départements ne diffusent quasiment aucune offre d'emploi de leur conseil général bien que les 8 conseils généraux réunis représentent le deuxième employeur territorial sur la région). Sur l'ensemble du territoire, **84,4 % des offres concernent des postes**

Nombre d'offres d'emplois publiées



Nombre de collectivités

Source : Bourses de l'emploi des CDG Midi-Pyrénées.

à temps complet. Mais, dans les départements de l'Aveyron et du Lot, cette proportion est moindre puisqu'elle atteint respectivement 66 % et 70,2 %. **Plus de 7 offres sur 10 sont issues des filières technique (35,8 %) et administrative (34,4 %).**

Globalement, on observe la répartition par catégorie suivante : 42,6 % des postes de catégorie C, 34,1 % de catégorie B et 23,3 % de catégorie A, mais de fortes disparités sont observées selon les départements (voir tableau p.5).

⁴Ce taux est très proche du taux national de 60 % observé, Source : Panorama de l'emploi territorial 2nd édition, FNCDG, ANCDG, Mars 2013.

⁵Etat des lieux des effectifs de la fonction publique territoriale du CSFPT. Février 2013. Source : SIASP, INSEE, champs : emplois principaux, tous statuts (y compris les bénéficiaires de contrats aidés).

Nombre et répartition (en %) des offres d'emploi publiées par département en 2011, selon la catégorie

Département	09		12		31		32		46		65		81		82		Ensemble Midi-Pyrénées	
	Eff*	%	Eff*	%	Eff*	%	Eff*	%	Eff*	%	Eff*	%	Eff*	%	Eff*	%	Eff*	%
A	11	15,9	5	10	279	26,1	8	6	32	28,1	15	27,3	31	20,8	23	24,2	404	23,3
B	19	27,5	15	30	398	37,3	18	13,5	28	24,6	11	20	59	39,6	43	45,3	591	34,1
C	39	56,5	30	60	391	36,6	107	80,5	54	47,4	29	52,7	59	39,6	29	30,5	738	42,6
Ensemble	69	100	50	100	1068	100	133	100	114	100	55	100	149	100	95	100	1 733	100

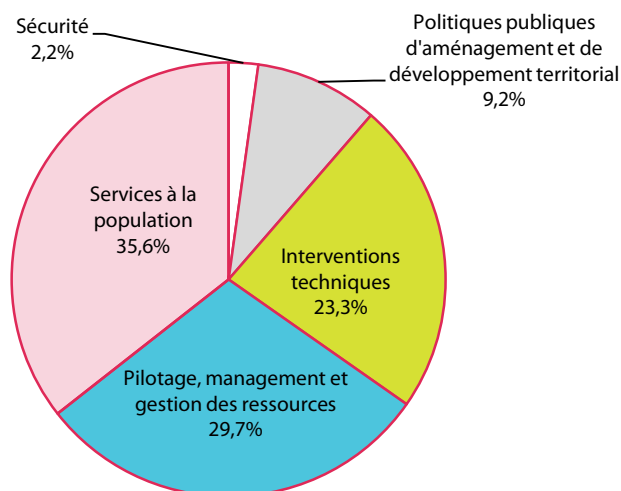
* : Eff : Effectif

Source : Bourses de l'emploi des CDG Midi-Pyrénées.

Le domaine d'activité⁶ le plus sollicité dans les offres d'emploi publiées par les collectivités **est celui des services à la population avec 35,6 %**. Ce domaine regroupe entre autres l'éducation, l'animation, la santé, le social, les sports, les enseignements artistiques, les bibliothèques et centres documentaires...

Arrivent en seconde position **le pilotage, le management et la gestion des ressources avec 29,7 %**. Cette classification englobe notamment les affaires générales, les finances, les ressources humaines, les systèmes d'information et TIC, la direction générale, la communication et les affaires juridiques. **Les interventions techniques** (c'est-à-dire le patrimoine bâti, l'entretien et les services généraux, l'eau et l'assainissement, les infrastructures, les espaces verts, la propreté et les déchets) sont en troisième position avec 23,3 %.

Répartition des offres d'emploi publiées en 2011, selon le domaine d'activité (en %)



Source : Bourses de l'emploi des CDG Midi-Pyrénées.

Les familles CNFPT ci-dessous représentent la moitié des offres publiées sur l'année :

Education et animation (11,8 %) : assistant d'accueil de la petite enfance, agent d'accompagnement à l'enfance, éducateur de jeunes enfants, coordonnateur enfance-jeunesse-éducation...

Affaires générales (9,8 %) : secrétaire de mairie, agent de gestion administrative, directeur des affaires générales, assistant de direction, chargé d'accueil.

Santé (7,1 %) : infirmier, aide-soignant, puéricultrice, médecin de médecine professionnelle et préventive, médecin clinicien...

Patrimoine bâti (6,5 %) : ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments, technicien bâtiment, responsable des services techniques, chargé d'opération de construction...

Finances (6,4 %) : agent de gestion financière, budgétaire ou comptable, responsable de gestion budgétaire et comptable, responsable de gestion comptable...

Entretien et services généraux (4,7 %) : agent d'entretien polyvalent, coordonnateur d'entretien des locaux...

Ressources humaines (4,1 %) : assistant ressources humaines, chargé de la gestion administrative du personnel, directeur des ressources humaines, chargé du recrutement...

⁶Classification issue du Répertoire des Métiers du CNFPT (<http://www.cnfpt.fr/content/repertoire-metiers>).

Au total, ce sont plus de **180 métiers différents** qui ont été recherchés par les collectivités.

Les plus observés sont les **secrétaires de mairie (4,1 %)**, les **agents d'entretien polyvalents (3,5 %)**, les **agents de gestion administrative (2,5 %)**, les **agents de gestion financière, budgétaire et comptable (2,1 %)**, les **ouvriers de maintenance des bâtiments**

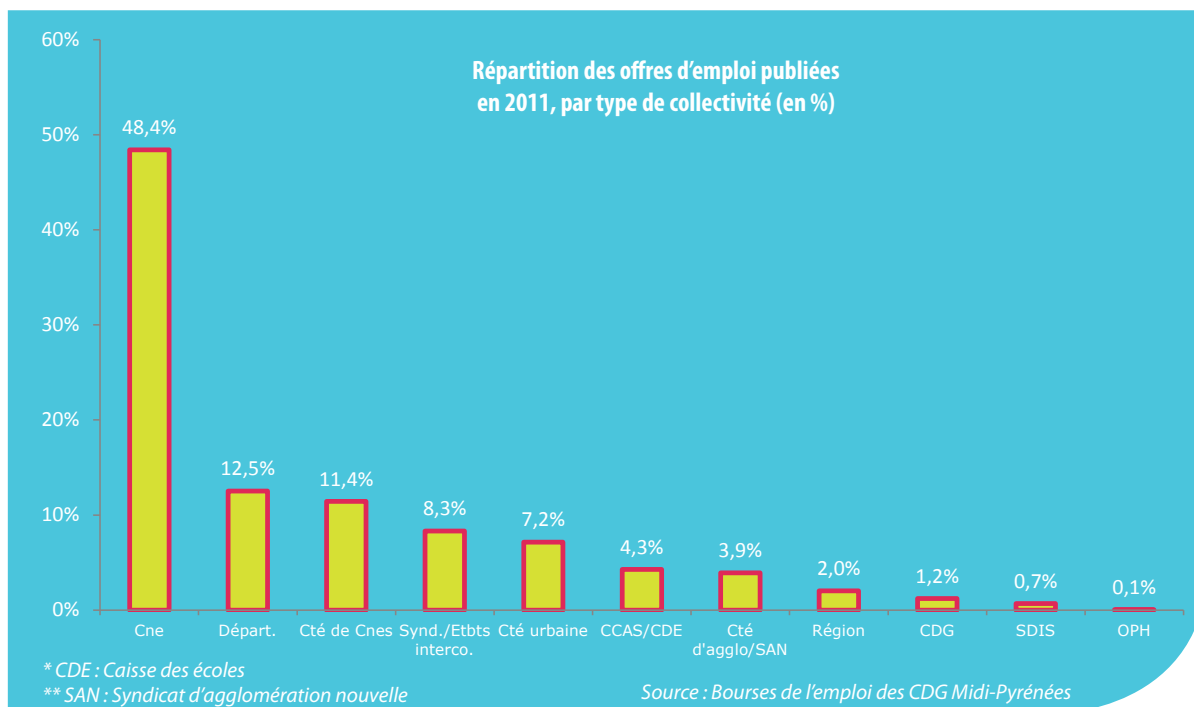
(2,1 %) ainsi que les infirmiers (2,1 %).

Par ailleurs, près de **49 % de ces offres d'emploi ont été publiées par des communes (dont un quart compte moins de 3 500 habitants) ; 12,5 % par les conseils généraux et 11,4 % par les communautés de communes.**

Alors que les communautés de communes, communautés

d'agglomération et communauté urbaine réunies ne représentent que 5 % des collectivités en Midi-Pyrénées⁷, ces dernières ont diffusé 22,5 % des offres d'emploi en 2011.

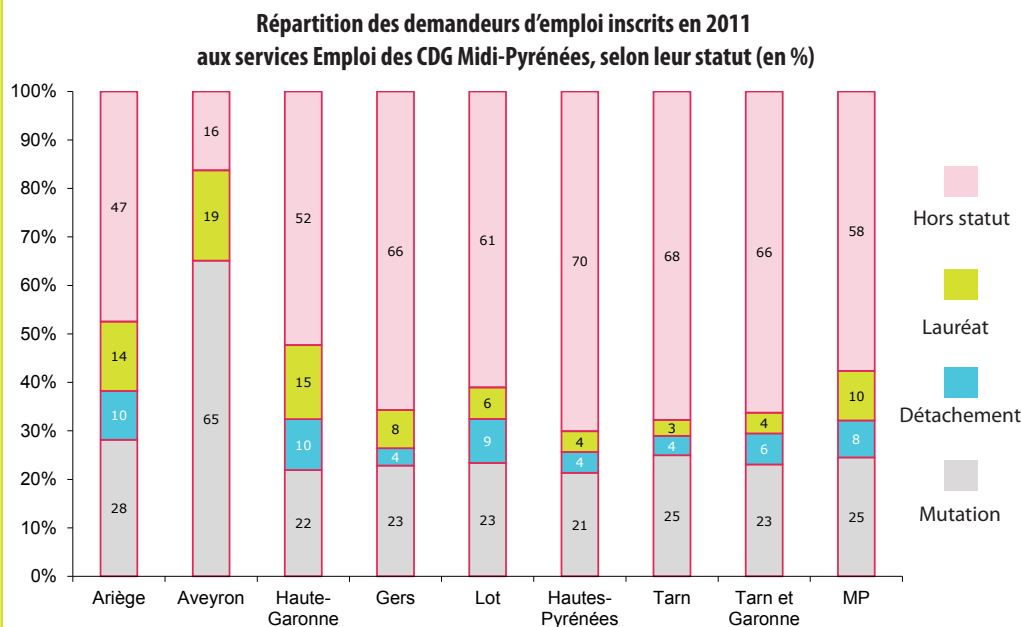
Ces chiffres montrent le dynamisme et le développement des intercommunalités qui permettent aux communes de mutualiser leurs moyens afin d'assurer leurs missions de service public.



2. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits auprès des Centres de Gestion

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011, **1 773 personnes** se sont inscrites auprès des services Emploi des Centres de Gestion.

Cependant, chaque département dispose de sa propre politique en matière d'inscription, notamment par rapport aux personnes dites «hors statut» (non fonctionnaires). En effet, en fonction de la finalité des Bourses de l'Emploi, certains Centres de Gestion prennent en considération prioritairement les inscriptions de fonctionnaires et lauréats de concours alors que d'autres Centres de Gestion, moins sollicités, traitent l'ensemble des demandes, sans exclusion. Au total, **57,6 % de ces demandeurs sont hors statut, 24,5 % sont des agents territoriaux en recherche de mutation, 7,6 % sont des fonctionnaires (fonction publique d'état ou hospitalière en demande de détachement) et 10,2 % sont des lauréats de concours en recherche d'un premier poste.**



⁷En 2010.

Le ratio du nombre d'offres d'emploi sur le nombre de demandeurs est supérieur à 1 dans trois départements : Haute-Garonne (1,6), Lot (1,5) et Aveyron (1,1). En revanche dans l'Ariège, le nombre de demandeurs inscrits est plus de trois fois supérieur au nombre d'offres d'emploi publiées.

Près de 7 demandeurs sur 10 sont des femmes. Ils ont de 18 à 65 ans et en moyenne 37,6 ans.

Les 5 familles de métiers les plus représentées sont les suivantes :

Affaires générales (35,1 %), Educa-

tion animation (8,1 %), Entretien et services généraux (7,8 %), Espaces vertsetpaysage(5%)etSocial(4,8%).

Les métiers les plus souvent recherchés par ces personnes sont : **agent de gestion administrative (21,8 %), agent d'entretien polyvalent (7,6 %), chargé d'accueil (6,8 %), secrétaire de mairie (3,8 %) et agent d'accompagnement de l'enfance (3,6 %).**

Ainsi, alors que globalement le nombre d'offres d'emploi publiées sur l'année (1 733) est en équilibre avec le nombre de personnes inscrites en recherche d'un poste (1 773), on observe

de fortes divergences entre l'offre et la demande en matière de métiers.

En effet, les agents de gestion administrative par exemple, représentent près de 22 % des personnes inscrites (387 personnes) alors que ce métier n'a été observé que dans 2,5 % des offres d'emplois publiées (soit 44 offres).

Parmi les demandeurs fonctionnaires⁸, 45,7 % sont issus de la filière administrative, 28,1 % de la filière technique et 12,9 % de la filière médico-sociale. 15,7 % d'entre eux recherchent un poste de catégorie A, 20 % un poste de catégorie B et 64,3 % un poste de catégorie C.

B. LES FLUX

1. Les recrutements

Il aurait été pertinent ici d'analyser les entrées dans la fonction publique territoriale sur le territoire mais

malheureusement, les CDG Midi-Pyrénées ne disposent pas, à ce jour, de données fiables sur cette thématique.

Néanmoins, le développement en 2013 d'un nouvel outil régional facilitant

non seulement l'enregistrement des nominations par les collectivités mais également un meilleur suivi des CDG devrait permettre, dans les années à venir, de recueillir des données de qualité encore meilleure.

2. Les départs à la retraite⁹

LES DÉPARTS DES AGENTS AFFILIÉS À LA CNRACL

En 2011, 1 499 départs à la retraite de fonctionnaires territoriaux affiliés à la CNRACL ont été enregistrés, soit une augmentation de 15,5 % par rapport à 2010¹⁰. Dans le même temps, l'âge moyen de départ est passé de 59,7 ans en 2010 à 59,2 ans en 2011.

La réforme des retraites de 2010 (loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010) qui a supprimé la possibilité pour les fonctionnaires ayant trois enfants, de partir de manière anticipée, après 15 ans de services, a donc eu pour conséquence directe d'accélérer le nombre des départs anticipés et d'abaisser l'âge moyen de départ.

Au regard de la structure des effectifs territoriaux au 31 décembre 2010, les catégories A (13,9 % de départs à la retraite contre 8,3 % des effectifs) et B (15,6 % de départs à la retraite soit 11,9 % des effectifs) sont surreprésentées dans les départs en retraite sur l'année 2011.

On observe également une surreprésentation des départs des agents des communes (53,6 % contre 46,3 % des effectifs), et des conseils généraux (21 % contre 19,6 % des effectifs). Enfin, 46,9 % des départs ont été enregistrés sur le département de la Haute-Garonne.

De plus, on constate une sous-représentation des départs à la retraite dans la filière animation (3 % des effectifs contre 0,5 % des départs) ainsi qu'une surreprésentation de la filière médico-sociale (13,7 % des effectifs contre 17 % des départs).

LES DÉPARTS DES AGENTS AFFILIÉS À L'IRCANTEC

Par ailleurs, le nombre de départs en retraite de fonctionnaires et contractuels de la FPT affiliés à l'IRCANTEC en 2011 sur la région, est estimé à 273, soit en baisse de 15,7 % par rapport à 2010. L'âge moyen augmente légèrement pour passer de 61,4 ans en 2010 à 61,8 ans en 2011. Enfin, au regard de la structure par sexe des agents contractuels on observe une surreprésentation des départs de femmes (71,8 % des départs contre 67,5 % des effectifs).

⁸Sont inclus dans les demandeurs fonctionnaires : les demandes de mutation, de détachement et les lauréats de concours.

⁹Ces données sont issues de nos partenaires CNRACL et IRCANTEC.

¹⁰Cette hausse est inférieure à celle observée au niveau national (20 %). Source : Panorama de l'emploi territorial, 2^{de} édition, FNCDG, ANCDG.

PARTIE III : LES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES PAR LES CENTRES DE GESTION MIDI-PYRENEES EN 2011

A. LES CONCOURS

Depuis le 1er janvier 2010, conformément à la loi du 19 février 2007, la répartition de l'organisation des concours et examens professionnels d'accès à la fonction publique territoriale est modifiée. Cette loi précise que l'ensemble des concours est désormais de la compétence des Centres de Gestion sauf les concours de catégorie A+ qui sont conservés par le CNFPT (administrateurs, conservateurs du patrimoine, conservateurs de bibliothèques et ingénieurs en chef).

En 2011, **25 concours** ont été organisés par les Centres de Gestion Midi-Pyrénées toutes catégories confondues, correspondant à 14 grades distincts : 3 en catégorie A, 6 en catégorie B et 5 en catégorie C. 2,5 fois plus nombreux qu'en 2010, ces concours ont engendré une **multiplication par près de 3 des postes ouverts** auxquels au total **9 068 candidats** se sont inscrits.

Le taux de présence¹¹ global aux épreuves atteint plus de 70 %. Ce taux varie de 63,4 % pour les concours de catégorie B jusqu'à 80,3 % pour les concours de catégorie C.

Le taux de pourvoi des postes ouverts est de près de 96 %. Toutefois, une distinction apparaît selon la catégorie du concours : 100 % pour la catégorie A, 91,9 % pour la catégorie B, et 97,2 % pour la catégorie C. Le nombre de lauréats est de 1 062.

Au regard du poids de la répartition des catégories dans les effectifs globaux de la fonction publique territoriale en Midi-Pyrénées, on observe une surreprésentation des postes ouverts dans les concours de catégorie A et B, pour lesquels le périmètre d'organisation couvre souvent les 5 régions du grand Sud-Ouest.

Concours organisés en 2011 par les CDG Midi-Pyrénées

Nombre de concours	25
Nombre de postes ouverts	1 110
Nombre de candidats inscrits	9 068
Nombre de présents	6 391
Taux de présence	70,5%
Nombre de lauréats	1 062
Taux de pourvoi	95,7%

Source : Services Concours des CDG Midi-Pyrénées.

Poids de la catégorie hiérarchique selon le nombre de postes ouverts

Catégorie	Nombre de postes ouverts	Poids de la catégorie (postes ouverts) en %
A	114	10,3
B	382	34,4
C	614	55,3
Ensemble	1 110	100

Source : Services Concours des CDG Midi-Pyrénées.

B. LES EXAMENS PROFESSIONNELS

En 2011, **17 examens professionnels** ont été organisés par les Centres de Gestion de Midi-Pyrénées sur 7 grades distincts : 3 examens de catégorie A, 1 de catégorie B et 13 de catégorie C (7 départements ont organisé l'examen professionnel d'adjoint administratif de 1ère classe et 5 départements ont organisé celui d'agent de maîtrise).

Au total sur 2 297 candidats inscrits, 1 934 se sont présentés aux épreuves (soit un taux de présence de 84,2 %). Ce taux varie de 85,9 % aux examens de catégorie A à 83,3 % aux examens de catégorie C.

Le taux de réussite de ces examens varie fortement selon le grade, passant ainsi de 47,6 % pour l'examen d'attaché principal à 87,8 % pour celui d'adjoint administratif de 1ère classe.

Trois types d'examens professionnels (adjoint administratif 1ère classe, agent de maîtrise et attaché principal) réunissent plus de 90 % des lauréats.

Les examens professionnels réalisés en 2011

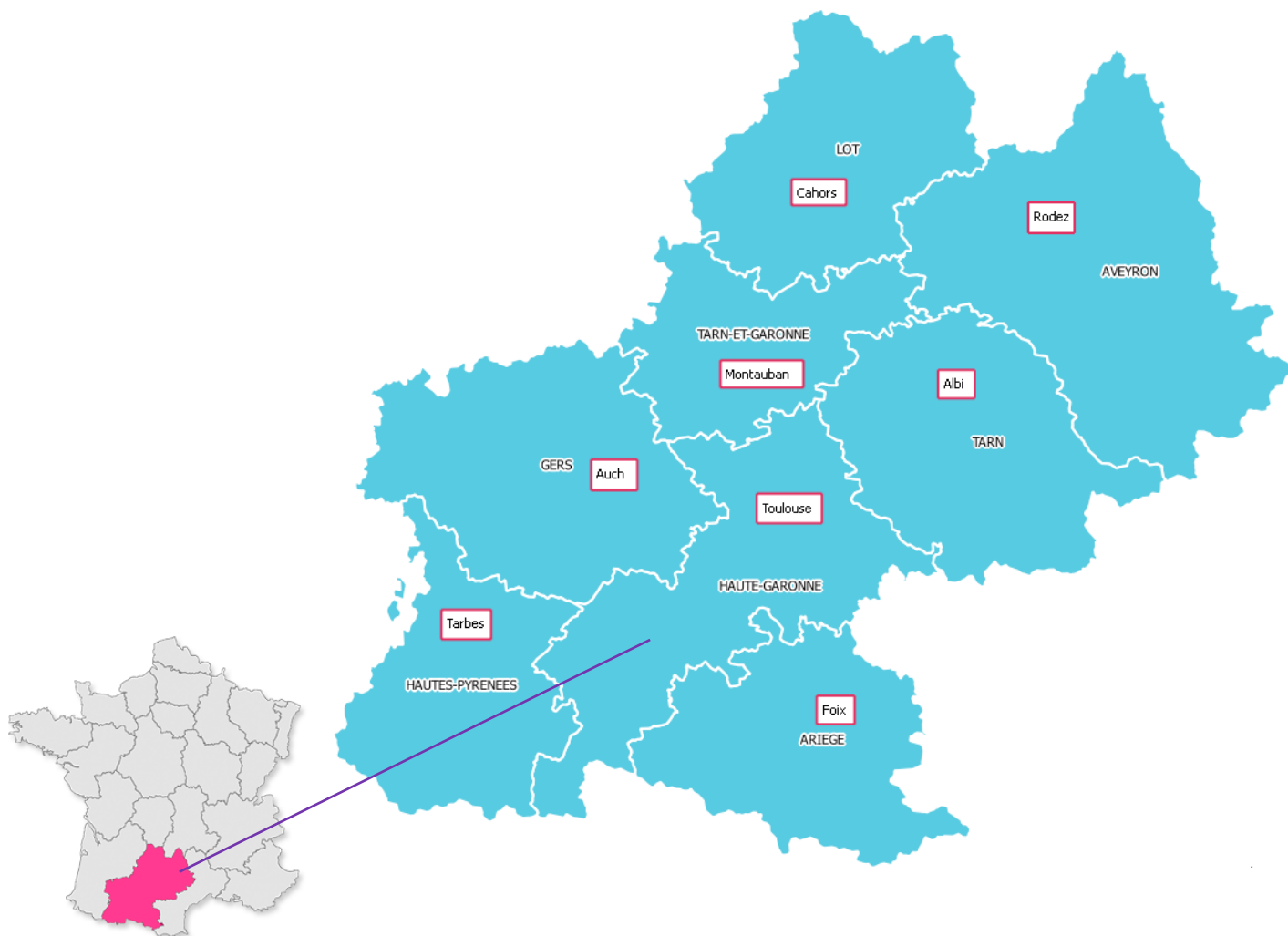
Catégorie	Nombre de candidats inscrits	Nombre de présents	Taux de présents (en %)	Nombre de lauréats	Taux de réussite des présents (en %)	Répartition des lauréats (en %)
A	644	553	85,9	269	48,6	19,9
B	208	178	85,6	105	59,0	7,7
C	1 445	1 203	83,3	981	81,5	72,4
Ensemble	2 297	1 934	84,2	1 355	70,1	100

Source : Services Concours des CDG Midi-Pyrénées.

¹¹Le taux de présence est le rapport entre le nombre de personnes présentes (quel que soit le concours) et le nombre de personnes inscrites.

NOTES

Lined area for notes with horizontal ruling lines.



Observatoire de l'emploi et des données sociales
observatoire@cdg31.fr